



Règlement et conditions de participation

- Ouvert à toustes, sauf aux professionnel.les
- Préparer une bûche maison, glacée ou pâtissière, d'un minimum de 6 parts
 - Libre choix pour la saveur et la technique
- Présentation sur un support permettant la découpe
- Dépôt de la bûche avant 15h15 le 21 décembre, à la cuisine de la salle des fêtes

Les critères de notation 15 évalueront la présentation, le goût et l'originalité.

Le jury sera composé de deux professionnels (Franck, ch<mark>ef cuisinier chez Franck et Francine</mark> à Saint-Prix & Romain, boulanger de La petite boulangerie du Morvan à Saint-Léger / B) et de trois gourmand.e.s du village.



- 1er prix : Bon cadeau de 100€ pour un repas chez Franck et Francine
- •- 2ē prix : Bon cadeau de 50€ chez La belette cendrée
- •- 3ē prix : Bon cadeau de 20€ chez La petite boulangerie du Morvan & planche apéritif et 2 boissons à la brasserie Le Braconnier

Inscription obligatoire et gratuite, avant le samedi 20 décembre à 20 h par courriel : lesamisdesaintprix@gmail.com ou sur HelloAsso - Les amis de Saint-Prix